



Le Président,

Monsieur Emmanuel ROUX
Président de la Chambre Régionale des
Comptes de Bourgogne Franche-Comté
28-30 rue Pasteur
CS 71199
21011 DIJON CEDEX

Auxerre, le 08 juin 2023

Objet : Votre courrier référencé 23-ROD1-PG11

Monsieur le Président,

Par courrier cité en objet, vous m'informez que la chambre a arrêté ses observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion du département de l'Yonne.

J'accuse réception du rapport d'observations définitives et tiens à vous faire part de ma pleine satisfaction.

Je demeure dans l'attente de votre dernière correspondance aux adresses suivantes: patrick.gendraud@yonne.fr et cab89-president@yonne.fr.

En effet, la collectivité que je préside se félicite à la lecture de ce rapport très positif pour le Département sur la fiabilité de ses comptes et le redressement de sa situation financière.

La relance de la politique d'investissement a été mise en avant avec toutefois un appel à la vigilance au regard du contexte économique.

Je tiens à souligner que notre assemblée en est très consciente puisqu'elle a décidé, dès cette année, de réajuster le PPI afin de permettre une meilleure soutenabilité de l'échéancier tout en limitant l'inscription de nouveaux investissements et en maîtrisant les coûts des opérations.

En conclusion, je vous remercie une nouvelle fois pour la qualité de l'instruction, pour les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce contrôle et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement


Patrick GENDRAUD